



Séance du 26 mai 2026 à 20h15 à l'Aula du Château

<u>Président</u>	M. Diego de Haller
<u>Secrétaire</u>	Mme Véronique Kobler
<u>Scrutateurs</u>	M. Guy Paquier Mme Lindsay Lessard

40 conseillers répondent à l'appel. Sont absents et se sont excusés : Mmes et MM. Valery Mäder-Santschy, Alexandre Liardet, Evelyne Lenoble, Thibault Muller, Elyazid Moushine, Patricia Baiutti Rouvenaz, Nicolas Pulfer, Kirsti de Mestral, Christian Streit, Anaïs Piguet, Thomas Buchanan, Florence Widmer, Mirsad Muminovic, Raffaella Vitelli, Paula Spruyt.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en invoquant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

Les conseillers absents sont priés d'adresser leur excuse par courriel aux adresses suivantes : president.conseil@aubonne.ch et secretariat.conseil@aubonne.ch. Les sms et autres moyens de communication ne seront considérés qu'en cas d'urgence.

1. Adoption du procès-verbal du 21 avril 2025

Le procès-verbal n'appelant pas de commentaires, il est accepté par 31 oui et 8 abstentions, avec les remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau

Le Président rappelle que la soirée d'assermentation de la nouvelle législature se tiendra au Temple le lundi 22 juin à 19h30. Il précise que les conseillers ont reçu une convocation et qu'un tout-ménage sera adressé à la population au début du mois de juin.

Il félicite ensuite M. Christian Streit qui entame une nouvelle décennie. Absent ce soir, un présent lui sera remis à son domicile.

Le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

3. Préavis no 06/26 – Rénovation de la station météorologique et des aménagements environnants

M. le Syndic Yves Charrière donne lecture du préavis municipal.

Dès lors, la Municipalité prie les conseillers de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

- autorise la Municipalité à réaliser les travaux mentionnés dans ce préavis
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet
- octroie à la Municipalité un crédit de CHF 397'000.00 TTC pour la réalisation des travaux
- autorise la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante

La nomination de cette commission est une prérogative du Bureau du conseil. Sont nommés : Mmes et MM. Mathieu Félix, Daniel Favre, Marc Perrenoud, Johann Frain, Marlène Matos Mendes. Suppléants : Véronique Martin Capriati, Cédric Morier.

Le Président ouvre la discussion sur le préavis municipal.

Mme Ancilla Tétaz demande si des subventions cantonales peuvent être envisagées dans le cadre de ce préavis.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

4. Communications de la Municipalité

Mme la Municipale Catherine Zweifel présente du nouveau matériel désormais mis à disposition par la Commune, soit deux tentes, accompagnées de tables, bancs et du matériel nécessaire à leur stabilisation. Elle précise qu'il s'agit d'un kit complet, à réserver à l'avance et à retirer auprès de M. Stéphane Dufour à la Place de la Gare. Le prêt est gratuit et le montage est à effectuer par les utilisateurs à l'aide du guide fourni.

Elle annonce l'exposition de vannerie actuellement visible au Musée du bois, à l'Arboretum, dont le vernissage est prévu le 28 mai. Elle encourage les habitants à s'y rendre, soulignant la qualité de l'exposition et du parcours proposé dans l'ensemble de l'Arboretum.

Elle apporte des précisions concernant les horaires des transports publics à la suite d'une question soulevée lors de la précédente séance par M. Mirsad Muminovic. Elle indique qu'une adaptation des horaires de bus compromettrait certaines correspondances ferroviaires depuis Genève. Une amélioration est toutefois annoncée à partir de l'horaire 2027, avec une liaison supplémentaire aux heures de pointe et une meilleure correspondance via la ligne 715. Elle rappelle enfin que les horaires sont actuellement en consultation publique jusqu'au 9 juin et invite les habitants à les consulter ainsi qu'à transmettre leurs éventuelles remarques.

Mme la Municipale Sandra Linder présente un état de situation relatif au scarabée japonais, organisme de quarantaine particulièrement nuisible pouvant s'attaquer à plus de 400 espèces végétales. Elle rappelle l'obligation de signaler toute suspicion de présence et précise les caractéristiques permettant son identification (taille d'une pièce de 5cts et des touffes de poils blanches sur les côtés). Elle informe qu'un foyer d'infestation a été détecté dans les communes de Bursins et Gilly, plaçant une partie du territoire communal dans une zone tampon. Elle explique les mesures cantonales mises en place afin de limiter la propagation, notamment en matière de surveillance et de restrictions, et souligne l'importance d'une lutte précoce face aux risques pour la végétation. Elle rappelle les bonnes pratiques de prévention et invite la population à consulter les informations cantonales relatives au scarabée japonais. <https://www.vd.ch/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/divers>

Elle présente également un point de situation concernant le moustique tigre, dont la présence progresse dans plusieurs communes vaudoises. Elle rappelle les éléments distinctifs permettant son identification ainsi que les risques liés à sa prolifération. Elle encourage les habitants à adopter des mesures préventives au jardin, notamment en évitant toute accumulation d'eau stagnante susceptible de favoriser la ponte. Elle invite également à la vigilance lors des déplacements dans des zones déjà concernées et rappelle les modalités de signalement disponibles sur les plateformes cantonales dédiées. www.vd.ch/moustique-tigre

M. le Syndic Yves Charrière informe le Conseil que l'acquisition du bâtiment situé à la rue de l'Industrie 14, objet du préavis d'urgence adopté lors de la précédente séance, ne pourra finalement pas être réalisée, le vendeur ayant renoncé à la vente. Il explique que cette décision ferait suite à des discussions familiales intervenues après la médiatisation du projet dans la presse. Il précise toutefois que le droit de préemption communal demeure lié au prix de vente proposé et qu'en cas de nouvelle mise en vente à un prix différent, la situation pourrait être réexaminée et, le cas échéant, soumise à nouveau au Conseil.

M. le Municipal Laurent Auchlin informe sur les investissements en cours :

Patrimoine administratif :

- Renaturation du ruisseau de l'Armary en cours : 16% de CHF 300'000.00
- Révision du Plan Directeur d'Eau (PPDE) : 82% de CHF 80'000.00
- Crédit d'étude construction scolaires site du château : 84% de CHF 362'000.00
- Suite procédure approbation PACom : 85% de CHF 230'000.00
- Renouvellement parc véhicules (2022-27) : 86% de CHF 1'570'000.00
- Aménagements sportifs extérieurs au Chêne : 54% de CHF 468'900.00
- Crédit d'études – Transformation du bâtiment de la petite école pour le parascolaire : 81% de CHF 205'000.00
- Crédit d'étude construction salle de gymnastique piscine : 32% de CHF 1'235'000.00
- Réfection du Chemin des Mûriers : 3% de CHF 725'000.00
- Entretien des routes communales : 1% de CHF 7'500'000.00
- Participation halle de tennis : 0% de CHF 250'000.00

- Mandat d'études parallèles Gare : 2% de CHF 235'000.00
- Rénovation de la piscine : 2% de CHF 7'627'000.00
- Remplacement collecteurs EU chambres 140 & 156 : 5% de CHF 173'000.00
- Etude installation d'Eco-points : 0% de CHF 191'000.00
- Remplacement du système GED : 20% de CHF 94'000.00

Patrimoine financier :

- Transformation du bâtiment de la Place du Marché 8 : 7% de CHF 4'800'000.00
- Crédit d'étude pour la transformation de l'Esplanade : 28% de CHF 300'000.00

Taux moyen de la dette : 1.34%. Etat de la dette au 18.05.2026 : CHF 24'289'750.00.

Le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

5. Questions, vœux et divers

Mme Valérie André relève que le plan d'investissement mentionnait les cloches de l'église et du château. Elle indique que les cloches du château ne sonnent plus depuis un certain temps et fait part de son regret à cet égard. M. le Syndic Yves Charrière précise que la remise en fonction des cloches nécessite une révision complète du mécanisme. Il indique que seules deux entreprises possèdent les compétences requises pour ce type d'intervention, la Commune ayant perdu son expertise interne dans ce domaine. Il précise que les travaux concernent l'ensemble des clochers communaux, soit l'église, le château ainsi que la Maison de Ville, et qu'ils seront traités simultanément. Des devis sont encore attendus, tout comme les disponibilités des entreprises spécialisées, et un préavis sera ensuite présenté.

M. Nicolas Rosat informe le Conseil de la votation prévue le 14 juin relative au préavis concernant Bougy-Saint-Martin et appelle à un soutien massif en faveur du projet. Il informe qu'une visite sur place est prévue le mercredi 3 juin 2026 à partir de 17h et invite chacun à y participer.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance de Conseil communal à 20h50 en rappelant la date de la prochaine séance, mardi 23 juin 2026 à 20h15 à l'Aula du Château.

Pour le Conseil communal

Diego de Haller

Véronique Kobler

Président

Secrétaire